

A Plélan le Grand le 29 septembre 2020

Destinataires :  
**Familles et proches des résidents**

**Objet : Renforcement des mesures COVID au sein de l'Ehpad Villa Saint Joseph**

Madame, Monsieur,

L'évolution de la situation épidémiologique montre depuis plusieurs semaines une dégradation significative des indicateurs sanitaires. Dans ce contexte, le mercredi 23 septembre, le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, a annoncé le classement du département d'Ille-et-Vilaine en zone d'alerte, avec un taux d'incidence qui s'élève à 119,7 cas pour 100 000 habitants.

Cette situation sanitaire, intégrant l'apparition de nombreux clusters en cours dans les EHPAD, exige de nous tous la plus grande vigilance.

C'est pourquoi, nous avons décidé de **renforcer les mesures barrières au sein de l'Ehpad** à savoir :

⇒ **Les visites**

Elles sont autorisées pour une ou deux personnes maximum en chambre.

Cependant, le nombre de visites doit être limité au cours de la semaine et ce, afin de maîtriser le nombre de visiteurs en simultané au sein de l'établissement.

Avant chaque visite, le registre à l'entrée doit être complété.

Les familles et proches des résidents doivent rejoindre directement la chambre et ne pas s'attarder dans les couloirs ni dans les espaces communs.

Une désinfection des mains avec la solution hydro alcoolique doit être réalisée avant et après la visite.

La distanciation physique doit être respectée tout au long de la visite.

⇒ **Le port du masque**

Le port du masque chirurgical est obligatoire : il est fourni à l'entrée de l'établissement. Il doit être porté aussi bien lors des visites dans les chambres que dans le parc.

Par ailleurs, le masque doit être porté tout au long de la visite : nous vous demandons de ne pas manger ou boire dans les chambres afin de ne pas être obligé d'ôter le masque.

⇒ **Les sorties**

A ce jour, les sorties collectives organisées par l'Ehpad sont suspendues.

Les sorties individuelles à l'extérieur de l'établissement sont possibles mais celles-ci doivent se faire dans un environnement propice au respect des mesures barrières.

Comme vous le savez, les rassemblements familiaux ou amicaux de plus de 10 personnes sont interdits.

Par ailleurs, les sorties dans les lieux publics clos (magasins, cinéma...) sont fortement déconseillées pour les personnes à risque.

Le port du masque est fortement conseillé lors de toutes les sorties hors de l'Ehpad aussi bien pour les résidents que pour les proches.

⇒ **Les animations**

Afin de limiter les grands groupes et le croisement de résidents inter-unité, les animations et activités se font à présent au sein de chaque unité de vie. Le planning a été adapté en conséquence : il permet à l'ensemble des résidents de bénéficier d'activités tout au long de la semaine.

Malgré de nombreux rappels concernant l'importance des gestes barrières, nous regrettons de constater que certains visiteurs ne respectent pas les consignes ci-dessus. Dans ce contexte, nous tenons à vous préciser qu'à tout moment, nous pourrions être amenés à prendre des restrictions individuelles.

Enfin, je vous remercie de bien vouloir transmettre ces informations à toutes les personnes susceptibles de rendre visite aux résidents (petits-enfants, amis, voisins...).

C'est tous ensemble que nous devons être mobilisés et sensibilisés afin de poursuivre la protection des résidents face au virus.

Je vous remercie de l'attention portée à ce courrier et je reste bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Marina MALARD**  
**Directrice**